

II.—SALAIRES.

Afin de donner place à une étude sur les statistiques des salaires, recueillies lors du recensement de 1921, lesquelles ont été tout récemment mises à jour dans le volume III de ce recensement, les détails relatifs à l'étiage des salaires et aux salaires minima ont été condensés dans ce chapitre.

1.—Etiage des salaires.

Les statistiques des salaires et des heures de travail ont été recueillies depuis quelques années par le ministère du Travail et publiées dans une série de suppléments à la Gazette du Travail, dont le premier vit le jour en mars 1921. Les données sur lesquelles ces statistiques sont basées remontent généralement à l'année 1901. En vue de préciser le mouvement général des salaires on a établi des nombres-indices calculés depuis 1901 sur 21 métiers, depuis 1900 sur 4 occupations dans les mines de charbon et, depuis 1911 sur les ouvriers d'usines sans spécialité, sur d'autres ouvriers d'usines spécialisés, sur l'abatage, le flottage et le façonnage du bois. Les salaires payés en 1913 servent de base.

Le tableau 1 fait ressortir les changements survenus dans les nombres indices d'année en année. En 1921 et 1922 une baisse se manifesta dans la plupart des groupes, le point culminant des salaires ayant été atteint en 1920. Dans l'ensemble, les nombres-indices de 1923 et 1924 dessinent un léger mouvement ascendant, puis l'année 1925 vit de minimes augmentations dans quelques groupes, mais une réduction substantielle des salaires des travailleurs des houillères abaissa la moyenne. En 1926, les ouvriers du bâtiment, les imprimeurs, les ouvriers des usines métallurgiques, les employés des compagnies de tramways et des compagnies de chemin de fer reçurent de légères augmentations. En 1927, un relèvement général des salaires apparaît dans les six groupes inclus dans la moyenne, aussi bien que dans les trois autres groupes; les augmentations constatées dans la construction et les chemins de fer sont les plus substantielles de l'année.

Les salaires et heures de travail des employés de chemin de fer, en ces dernières années, figurent au tableau 2 et les chiffres correspondants des années précédentes à la page 726 de l'Annuaire de 1926. Les salaires des mineurs des houillères de la Nouvelle-Ecosse, de l'Alberta et de la Colombie Britannique sont donnés dans le tableau 3. Les salaires typiques et heures de travail des ouvriers spécialisés ou non, dans certaines fabriques canadiennes, au cours des dernières années, sont relevés dans l'Annuaire de 1926, p. 730. Enfin, les détails de même nature, dans les plus grandes cités des cinq régions économiques du Canada, sont relatés dans le tableau 4 de ce volume. Les personnes s'intéressant tout spécialement aux questions de salaires et d'heures de travail devraient lire une étude détaillée intitulée "Salaires et Heures de Travail au Canada, 1920 à 1927," publiée par le ministère du Travail comme supplément à la Gazette du Travail de janvier 1928.